

Communiqué de presse du 26 juin 2017 - Bourse

HARLAY AVOCATS (MARIE-LAURE DE CORDOVEZ) ACCOMPAGNE BILENDI A L'OCCASION DE SON AUGMENTATION DE CAPITAL DE 3,45 M€ SUR LE MARCHÉ BOURSIER (SURSOUSCRITE 5,4 FOIS)

Bilendi, société cotée sur le marché Alternext d'Euronext Paris, l'un des leaders européen dans le secteur des services digitaux pour les études, a annoncé le vif succès de son augmentation de capital par offre au public à prix ferme et placement global d'un montant de 3,45 M€, sursouscrite 5,4 fois soit une demande totale de 16,2 M€.

Compte tenu de cette forte demande, en particulier de la part d'investisseurs individuels, la Société a décidé d'exercer intégralement la clause d'extension.

Le règlement-livraison des titres et l'admission aux négociations sur le marché Alternext a été réalisée le 16 juin 2017.

Cette levée permettra à la Société de financer sa croissance externe ainsi que procéder des investissements technologiques sur un marché des enquêtes online dynamique estimé à environ un milliard de dollars.



Marie-Laure de Cordovez (Associée) et Liên Lê (Counsel) ont assisté Bilendi dans le cadre de cette opération.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie-Laure de Cordovez : (mlcordovez@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats co-dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.